

# Procédure de raccordement des installations de production Basse Tension

# Accès par internet & portail raccordement client

<https://www.enedis.fr/entreprises-demander-le-raccordement>

Enedis met à disposition des clients le site internet [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr) qui leur permet de trouver toutes les informations détaillées sur le raccordement et de la documentation (documentation technique de référence, référentiel Clientèle, barème de facturation des raccordements, brochures « Mode d'emploi », etc. ...). Ces informations sont disponibles sur les pages publiques des espaces Particuliers, Entreprises et Collectivités sous l'onglet raccordement.

**ENEDIS**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Accueil > Demander le raccordement

## Demander le raccordement

Démarches, contacts, outils... tous les services en ligne pour faciliter le raccordement de votre local professionnel ou de votre bâtiment au réseau d'électricité, la modification ou la suppression de votre raccordement.

**DEMANDE DE RACCORDEMENT**

**Faites votre démarche en ligne**

- Pour une installation de puissance inférieure ou égale à 36 kVA
- Pour une installation de puissance supérieure à 36kVA

Vous vous apprêtez à saisir votre demande de raccordement, afin de mieux vous orienter, merci de saisir au préalable les champs ci-dessous (plusieurs choix possibles) :

**Consommation :**

- Puissance de raccordement inférieure à 36kVA
- Puissance de raccordement supérieure à 36kVA
- Pas de consommation prévue

**Production :**

- Puissance de raccordement inférieure à 36kVA
- Puissance de raccordement supérieure à 36kVA

# Domaine de tension de raccordement

Tension de raccordement de référence		
BT monophasé	BT triphasé	HTA
$0 \text{ kVA} < P_{\max} \leq 6 \text{ kVA}$	$6 \text{ kVA} < P_{\max} \leq 250 \text{ kVA}$	$250 \text{ kVA} < P_{\max} \leq 17 \text{ MW}$

## ■ Définition de la $P_{\max}$ :

- *Il s'agit de la puissance du composant le plus faible de la chaîne de production qui permettra de déterminer la  $P_{\max}$  déclarée au titre du décret 2000-877*
- *La puissance de raccordement en injection est au plus égale à la puissance  $P_{\max}$*

# Proposition de Raccordement Avant Complétude

## Portail Raccordement

Lien : <http://www.enedis.fr/entreprises-demander-le-raccordement>

- ❑ Vous accompagne dans la réalisation de votre demande de raccordement
- ❑ Vous permet un suivi de l'avancement de votre projet

### Documents demandés pour une Proposition de Raccordement Avant Complétude :

- ❑ deux plans : 1/25000ème pour le plan d'ensemble + 1/1000ème en matérialisant le point de livraison
- ❑ schéma unifilaire électrique & schéma du poste de livraison
- ❑ caractéristiques Machines & Transformateur
- ❑ Le cas échéant, mandat ou autorisation si tiers habilité

### Caractéristiques d'une Proposition de Raccordement Avant Complétude :

- ❑ Prestation soumise à facturation: 5000 €HT en HTA, 1000 € HT en BT
- ❑ Pas de réservation de capacité sur réseau
- ❑ Engagement d'Enedis sur les coûts et délais

# Demande d'une Offre de Raccordement

## Portail Raccordement

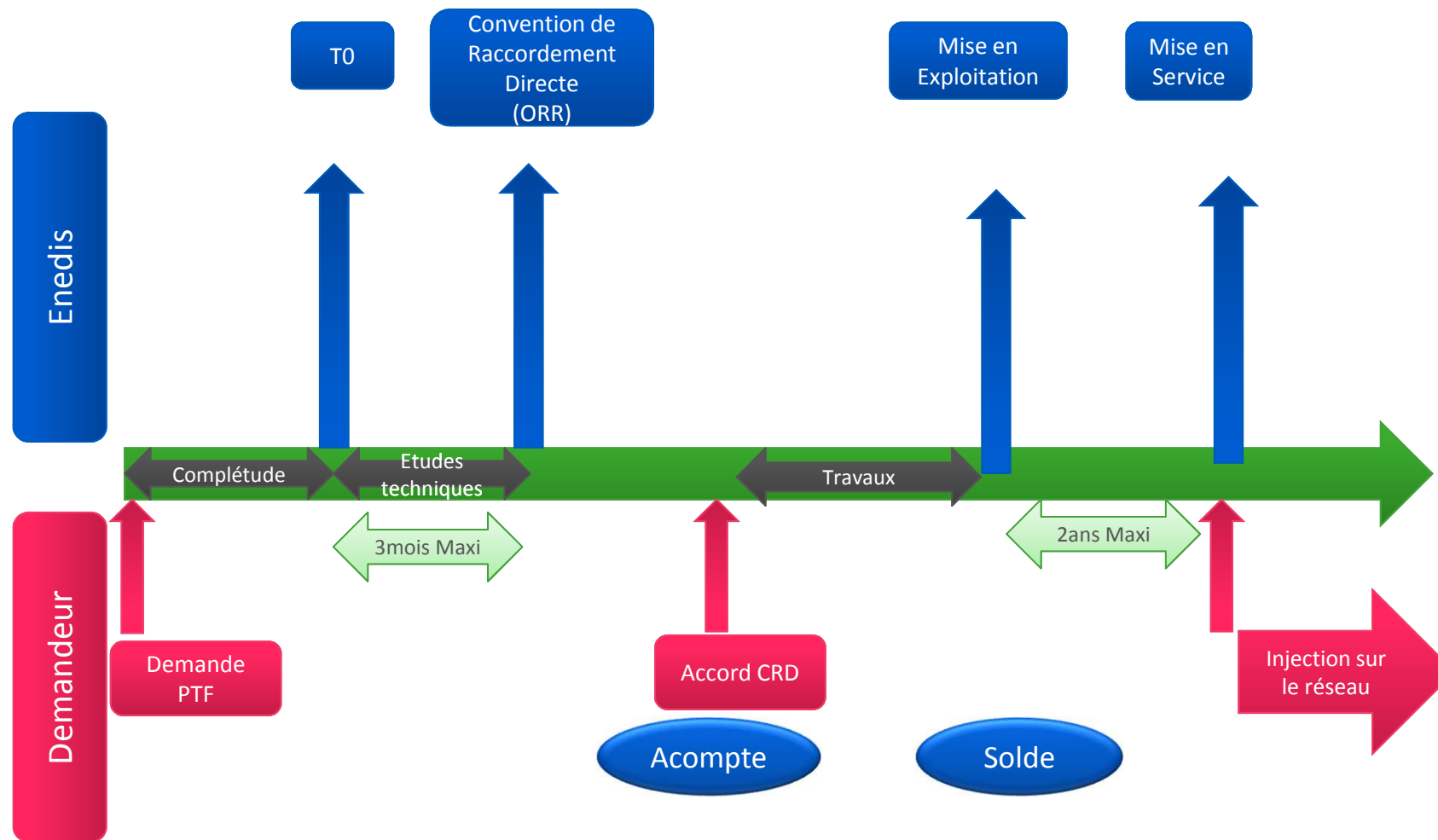
Lien : <http://www.enedis.fr/entreprises-demander-le-raccordement>

### Documents demandés pour une Offre de Raccordement:

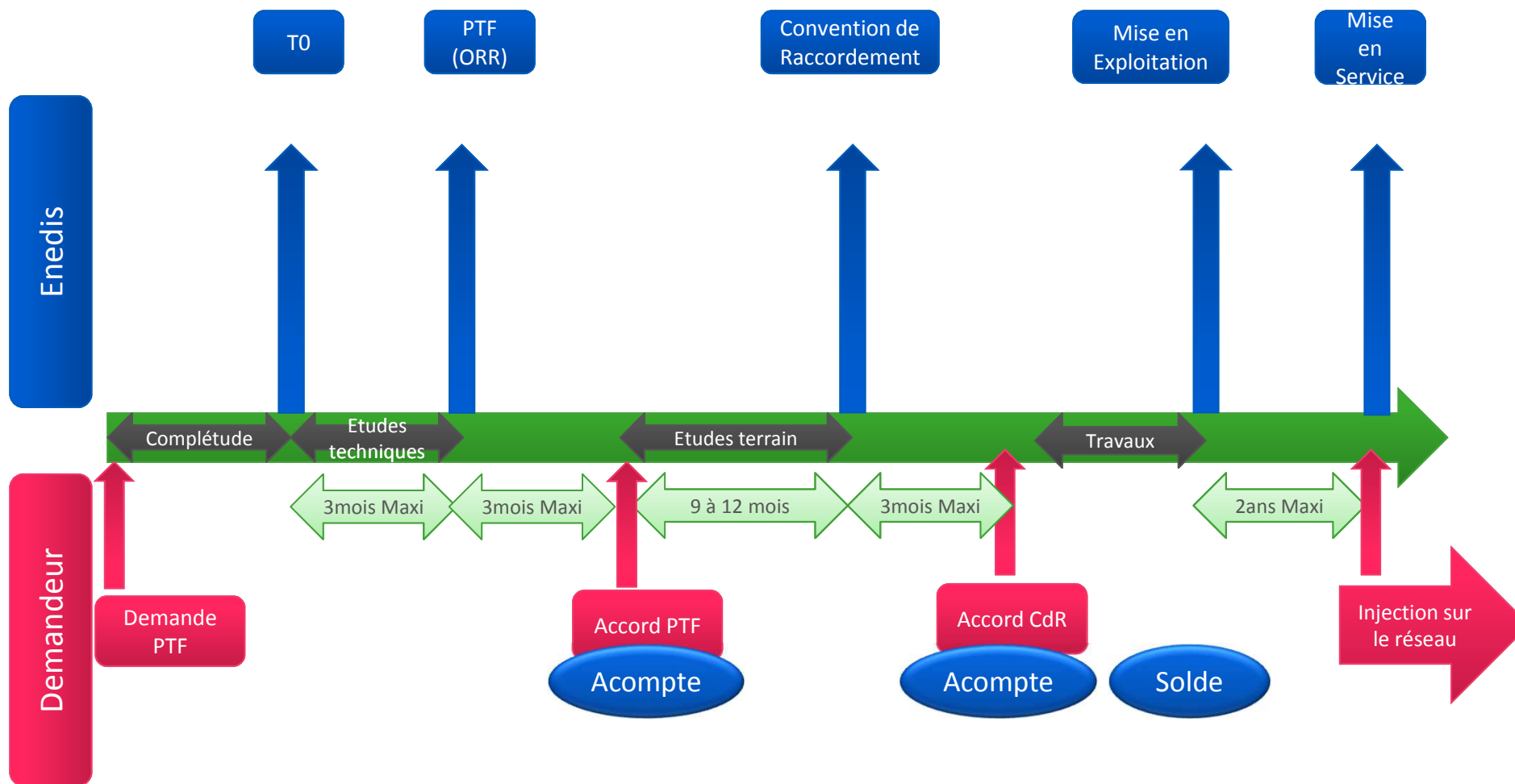
- ❑ Le cas échéant, mandat ou autorisation si tiers habilité
- ❑ **Un document administratif autorisant le projet (permis de construire ou autorisation administrative)**
- ❑ Si ouvrage en concession : notification par l'administration du choix du candidat retenu suite à la procédure de mise en concurrence ;
- ❑ deux plans : 1/25000ème pour le plan d'ensemble + 1/1000ème en matérialisant le point de livraison
- ❑ schéma unifilaire électrique & schéma du poste de livraison
- ❑ caractéristiques Machines & Transformateur
- ❑ pour les installations > à 5 MW : Attestation de tenue en régime perturbé.

*\*L'Offre de raccordement (=devis) est gratuite*

# Procédure & Délais : Offre de Raccordement (Cas simple)



# Procédure & Délais : Offre de Raccordement (cas complexe)



# Etudes

## ■ Etudes électriques

- Contraintes U et I **(HTA et BT)**
- Contraintes poste source **(HTA)**
- Contraintes réseau HTB **(HTA)**
- Tenue aux Icc **(HTA)**
- Plan de protection **(HTA et BT)**
- Contraintes harmoniques **(HTA)**
- Contrainte TCFM **(HTA)**
- Contrainte enclenchement transformateur **(HTA)**
- Protection de découplage **(HTA et BT)**
- DEIE **(HTA)**
- Dispositif de Surveillance **(HTA)**

## ■ Etudes terrain

- Optimisation du tracé au plus court
- Obtention des conventions de servitudes pour le câble Enedis
- Consultations des communes et des autres GRD (eau, gaz...)
- Recherche d'autorisation de traversée particulière (SNCF ...)
- Etude de sol pour les forages dirigés



# Coût raccordement

## Au cas par cas, dépendant de

- la capacité du réseau
- La distance entre le PDL et le réseau
- De la puissance injectée souhaitée

Le taux de réfaction dépend de la puissance installée du site  $P_{\max}$

*Extrait de l'arrêté du 30/11/2017 sur la réfaction pour les producteurs:*

Puissance de l'installation (P)	Réfaction sur les ouvrages propres tels que définis au premier alinéa de l'article D. 342-22 du code de l'énergie	Réfaction sur la quote part, telle que définie au deuxième alinéa de l'article D. 342-22 du code de l'énergie
0 kVA < P ≤ 500 kW	40 %	40 %
500 kW < P < 1 MW	interpolation linéaire	interpolation linéaire
P = 1 MW		20 %
1MW < P ≤ 3 MW		Interpolation linéaire
3 MW < P < 5 MW		Pas de réfaction
P ≥ 5 MW	Pas de réfaction	

# Mise en service de l'installation

## Mise en service

- ❑ Notifier les dates de réception du poste de livraison (HTA) / mise en service en soutirage / mise en service en injection

### Checklist de mise en service:

- ❑ Convention de raccordement signée
- ❑ Convention d'exploitation signée
- ❑ CARD I (>36 kVA)
- ❑ CRAE (<=36kVA)
- ❑ Dossier C13100 validé (pour les installations raccordées en HTA)
- ❑ CONSUEL
- ❑ Solde payé
- ❑ Lignes de télérelève (RTC ou GSM) en service
- ❑ Faire la demande de mise en service

# Conclusion

## Points importants

- ❑ Délais d'études / réalisation travaux très variable en fonction de la difficulté de mettre œuvre la solution de raccordement
- ❑ Bien choisir l'emplacement du PDL
- ❑ Faire la demande de raccordement dès que possible

Contacter Enedis pour tout renseignement complémentaire

Numéro cristal National **09 69 32 18 00**

	<b>≤ 36 kVA</b>	<b>Enedis Bourgogne</b> Accueil Raccordement des Petits Producteurs BP 20318, 71100 CHALON-SUR-SAÔNE <a href="mailto:areprod-inf36-bourgogne@enedis.fr">areprod-inf36-bourgogne@enedis.fr</a>
	<b>entre 36 et 250 kVA</b>	<b>Enedis Bourgogne</b> Accueil Raccordement des Grands Producteurs BT BP 20318, 71104 CHALON-SUR-SAÔNE <a href="mailto:areprod-btsup36-bourgogne@enedis.fr">areprod-btsup36-bourgogne@enedis.fr</a>
	<b>&gt; 250 kVA</b>	<b>Enedis Tout territoire Rhône-Alpes Bourgogne</b> Accueil Raccordement des Grands Producteurs HTA 26 rue Villette, 69328 LYON CEDEX 03 <a href="mailto:areprod-hta-rab@enedis.fr">areprod-hta-rab@enedis.fr</a>